

Appel à candidature 2024 **pour un contrat post-doctoral fléché sur l'équipe pilote** **« Corps & Apprentissage des Savoirs Fondamentaux »**

Ampiric
(Aix Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour
l'éduCation)

Aix-Marseille Université

1. Contexte

Le pôle pilote Ampiric (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseIgnement pour l'éduCation), coordonné par Aix-Marseille Université, lance un appel à candidature pour financer un contrat post-doctoral d'un an renouvelable une fois, fléché sur les travaux de son équipe pilote « Corps & Apprentissage des Savoirs Fondamentaux ».

Ampiric vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux faisant face aux plus grandes difficultés scolaires, dans leurs apprentissages des savoirs fondamentaux, en œuvrant à une meilleure compréhension des processus d'enseignement-apprentissage à travers le soutien de recherches fondamentales et/ou finalisées par les besoins de l'éducation et de la formation (Cf. résumé du projet en annexe 1 et projet accessible à l'adresse <https://www.univ-amu.fr/ampiric>).

Le pôle s'appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé de 23 laboratoires (annexe 2), et se fonde sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d'une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l'amélioration des apprentissages pour tous.

Depuis 2022, le triptyque recherche-terrain-formation s'est formalisé dans la constitution d'équipes pilotes, regroupant chercheurs et/ou enseignants-chercheurs, et/ou cadres de l'éducation nationale, et/ou enseignants, autour d'axes stratégiques contribuant à faire émerger de nouvelles connaissances scientifiques et savoirs pertinents pour la pratique professionnelle, en lien avec l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux. De manière générale, ces équipes interdisciplinaires et pluri-catégorielles se placent à la croisée de la recherche fondamentale et appliquée, de la formation initiale et continue et du terrain scolaire afin de favoriser les transferts de connaissance, les synergies et les collaborations.

2. L'équipe pilote « Corps & Apprentissage des Savoirs Fondamentaux »

L'équipe pilote "Corps & Apprentissage des Savoirs Fondamentaux" (CORPS) a pour objet d'étude les performances de l'élève dans les domaines des savoirs fondamentaux en lien avec son corps. Regroupant un collectif de personnels des mondes académiques, professionnels et socio-économiques, elle place au centre de ses projets d'étude le rôle joué par le corps de l'enfant et de l'adolescent dans ses apprentissages à l'école, que ce soit dans l'écriture, la lecture, les compétences en mathématiques, mais aussi dans son raisonnement et dans son respect d'autrui. Pour cette équipe pilote, le concept de « corps » prend en compte toutes ses composantes : la motricité de l'élève, ses mouvements, sa mobilité, ses sensations, ses perceptions, ses émotions et ses expériences culturelles (scolaires et extrascolaires) pour l'analyse de ses activités cognitives, de son développement, de ses performances et acquisitions scolaires. CORPS est organisée en deux axes : "Corps, Cognition & Motricité" et "Corps & Cultures". L'objectif du présent projet scientifique se positionne sur l'axe "Corps, Cognition & Motricité", tout en ouvrant un possible interfaçage avec l'axe "Corps & Cultures".

Contexte et objectif du projet scientifique

Evaluation sensorimotrice dans le premier degré (maternelle et primaire) et apprentissage des savoirs fondamentaux: d'une étude pilote à une cartographie nationale des compétences motrices

La sous-utilisation de la sensorimotricité, illustrée par un style de vie sédentaire, peut entraîner des déficits en cascade qui affectent la réussite scolaire, l'inclusion sociale et la qualité de vie (voir pour revue Blanchet & Assaiante, 2022). Récemment (2020), l'Organisation Mondiale de la Santé a encouragé la stimulation des coordinations motrices dès la naissance, afin de garantir la richesse et la diversité des expériences corporelles, en interaction avec l'environnement. Cette stimulation permettrait un développement cérébral optimal et un individu physiquement actif et en bonne santé. A l'heure où le développement sensorimoteur, par son apparition précoce et son rôle structurant dans la mise en place des fonctions de coordination, d'adaptation et d'anticipation (Assaiante et al, 2014 ; Adolph et Young, 2021) est reconnu comme un pilier préalable au développement harmonieux de l'individu dans sa globalité, nous connaissons aujourd'hui encore peu de choses des compétences sensorimotrices acquises à deux étapes cruciales de la vie d'un enfant : l'entrée en école maternelle et en école primaire. Le présent projet a précisément pour ambition de combler cette lacune en établissant une cartographie sensorimotrice des enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires, où se mettent en place l'apprentissage des 5 savoirs fondamentaux (la lecture, l'écriture, les compétences mathématiques, le raisonnement et le respect d'autrui) qui vont rythmer toute leur vie future de citoyennes et de citoyens. Il visera à établir les relations existantes entre le niveau de développement sensorimoteur et le niveau de développement des compétences liées aux savoirs fondamentaux.

Ce projet, qui a démarré en octobre 2023, repose sur un consortium de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, spécialistes du développement sensorimoteur et cognitif, des laboratoires ISM et CRPM de Marseille. Il a pour premier objectif la réalisation d'un bilan sensorimoteur des élèves scolarisés depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2, à partir d'un test normé le M-ABC 2 (Henderson et al, 2015), nationalement et internationalement reconnu pour valider chez l'enfant de 3 à 17 ans les normes du développement sensorimoteur. Ce test repose sur 3 composantes du contrôle moteur : 1. Le contrôle de l'équilibre de l'ensemble du corps; 2. La motricité fine des membres supérieurs ; 3. L'anticipation. Dans sa version complète, la passation de ce test nécessite 30 à 40 minutes par enfant.

Le choix des écoles sélectionnées a permis d'équilibrer les niveaux socio-économiques, en incluant dans un même secteur 3 complexes scolaires (maternelle et primaire) issus de différents milieux

culturels et sociaux, dans la Circonscription Marseille 06 Mazargues ; en collaboration avec Mohamed Mebarek, IEN et les enseignants de ces établissements. A terme, ces évaluations prévues sur deux années scolaires 2024 et 2025 doivent permettre d'inclure une cohorte de 400 enfants. La cartographie sensorimotrice, basée sur l'âge chronologique des élèves, sur lequel repose le M-ABC 2, sera mise en relation avec les performances scolaires de ces mêmes élèves. En fonction des niveaux et en concertation avec les enseignants, le niveau d'acquisition des 5 savoirs fondamentaux sera analysé à la lumière des cartographies sensorimotrices établies. Un focus particulier sera mis sur les relations entre développement sensorimoteur et acquisition des compétences des élèves en Français et en Mathématiques, en raison du fait que ces compétences sont évaluées nationalement, par des tests normés en CP, CE1 et CM1.

Ce projet de cartographie sensorimotrice à cette période d'âge scolaire présente l'avantage de questionner directement l'adéquation entre les étapes connues du développement neuromoteur et l'organisation des classes en maternelle et en primaire. Est-ce que les étapes clés du développement moteur coïncident avec des étapes clés du parcours scolaire ? Est-ce que tous les enfants d'une même classe ont des capacités motrices homogènes ? Le repérage précoce de troubles sensorimoteurs permet-il d'éviter des pertes de chances pour les apprentissages scolaires ? Voici quelques unes des questions directement ancrées dans les préoccupations du dispositif AMPIRIC pour l'amélioration des compétences scolaires pour tous, auxquelles ce projet souhaite apporter des éléments de réponse.

Sur la base du recueil de données visé (400 enfants), quatre livrables sont attendus à l'issue de ce projet :

1. Etablir une cartographie des compétences sensorimotrices clés (contrôle de l'équilibre, motricité fine et anticipation) en fonction des âges des enfants, des milieux culturels et sociaux.
2. Détecter les âges clés et les classes en maternelle et en primaire pour lesquels cette évaluation sensorimotrice est absolument nécessaire.
3. Etablir les relations entre la sensorimotricité et l'apprentissage des savoirs fondamentaux, en s'intéressant particulièrement aux compétences acquises en Français et Mathématiques.
4. Mettre au point une forme abrégée du M-ABC2, sans rien perdre de sa sensibilité à détecter des écarts à la norme. Cette nouvelle forme d'évaluation devra être aisément réalisable de façon fiable et reproductible par le personnel des écoles afin de favoriser sa passation en début d'année scolaire, dans un souci de ressembler aux outils d'évaluation nationale des acquis des élèves par niveau en Français et Mathématiques.

Une fois ces livrables réalisés, l'ambition de notre projet est de généraliser la caractérisation, à plus grande échelle, des cartographies sensorimotrices en début d'année, en reprenant le format existant des évaluations nationales en mathématiques et français. Sur cette base, l'élaboration d'un questionnaire sur la littératie physique pourrait s'avérer utile voire nécessaire afin d'appréhender certains freins (pouvant dépasser le contexte scolaire) au développement sensorimoteur des élèves. Enfin, si des relations entre développement sensorimoteur et acquisitions de compétences en Français et Mathématiques peuvent être démontrées, nous souhaiterons proposer des recommandations d'activités physiques typiques destinées à destination des équipes pédagogiques des écoles maternelles et primaires pour solliciter le meilleur développement sensorimoteur pour chaque élève dans le cadre des cours d'EPS (notamment dans les domaines évalués par M-ABC2, c'est-à-dire le contrôle de la posture et de l'équilibre, la motricité fine des membres et les capacités d'anticipation).

Références

Adolph, K. E., & Young, J. W. (2021). Learning to move in the real world. *Science*, 373(6555), 620-621. <https://doi.org/10.1126/science.abj6733>

Assaiante, C., Barlaam, F., Cignetti, F., Vaugoyeau M. (2014). Building of body schema during childhood and adolescence: a neurosensory approach. *Neurophysiologie Clinique / Clinical Neurophysiology*, (2014) 44, 3-12.

Blanchet, M and Assaiante C (2022) Specific Learning Disorder in Children and Adolescents, a Scoping Review on Motor Impairments and Their Potential Impacts, *Children* 2022, 9(6), 892; <https://doi.org/10.3390/children9060892>

Henderson, S. E., Sugden, D. A., & Barnett, A. L. (2015). MABC-2: Batterie d'Évaluation du Mouvement chez l'Enfant. ECPA/Pearson.

3. Description du profil recherché

Profil général

Nous recherchons une personne pouvant s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et capable de participer à tous les aspects d'un projet de recherche. Cette personne aura une expérience en Psychologie Cognitive ou Expérimentale, en Neurosciences Cognitives ou Comportementale. Une expérience développementale préalable est requise de même qu'un niveau d'expertise avancé en statistiques.

Missions principales

Les missions principales de la personne recrutée seront directement en lien avec les objectifs scientifiques du projet :

- Participer à l'établissement de la cartographie des compétences sensorimotrices chez les élèves de maternelle et primaire,
- Participer au développement d'une version simplifiée du M-ABC2,
- Participer à la réflexion sur le développement de recommandations d'activités physiques types à destination des équipes pédagogiques dans le cadre des cours d'EPS.

Activités

Les activités de la personne recrutée seront :

- De réaliser la mise en œuvre générale du projet (contacts avec les écoles, organisation du travail collectif, mise en place des conventions...) avec l'aide des procédures déjà mises en place dans le cadre d'Ampiric,
- De développer les sessions expérimentales, de les organiser et de les réaliser en collaboration avec les membres impliqués dans le projet,
- De mettre en œuvre le traitement des données acquises,
- De participer à la rédaction des articles scientifiques issus de ces travaux de recherche,
- De participer à la présentation des données en congrès scientifiques mais également dans les écoles maternelles et primaires et dans la sphère plus globale de l'éducation nationale.

Compétences

- Doctorat en sciences cognitives, en neurosciences cognitives ou comportementales, en psychologie cognitive ou expérimentale, ou en sciences du mouvement humain.
- Expérience développementale requise, notamment dans le cadre de la motricité.
- Rigueur expérimentale.
- Compétences avancées en statistiques, notamment dans le domaine spécifique de l'utilisation des tests normés.
- Des connaissances sur les activités physiques et leurs rôles dans le développement sensorimoteur de l'enfant seront un plus pour le candidat.
- Aisance relationnelle notamment avec les enfants et les enseignants.
- Etre capable de travailler en équipe et de façon autonome.

Contraintes et risques

Travail dans une équipe pluridisciplinaire et en partie sur le terrain, nécessitant des déplacements par exemple dans les établissements scolaires de l'académie d'Aix-Marseille.

4. Dossier de candidature

La personne recrutée sera accueillie dans l'unité de recherche [ISM UMR 7287 AMU/CNRS](#) et placée sous la responsabilité de Christophe Bourdin. Elle travaillera en étroite connexion avec Christophe Bourdin, Patricia Romaguère (ISM) et Christine Assaïante (CRPN). Elle pourra être amenée à collaborer avec d'autres membres de l'équipe pilote CORPS.

L'examen des candidatures portera sur la qualité du dossier scientifique ainsi que sur celle du projet post-doctoral et son insertion dans les axes de recherche de de l'équipe pilote "Corps & Apprentissage des Savoirs Fondamentaux".

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

1. Curriculum vitae et liste des publications (pdf)
2. Diplôme de doctorat (pdf ou jpeg)
3. Rapport de soutenance (pdf)
4. Projet de recherche : titre, unité de recherche d'accueil, présentation du projet en 10 000 signes maximum devant inclure un argumentaire sur la pertinence du projet pour l'équipe pilote Forco (pdf)
5. Lettre d'accueil du directeur de l'unité de recherche, partenaire d'Ampiric
6. Lettre de soutien du porteur de l'axe 1 de l'équipe pilote (pdf)
7. Lettre de recommandation d'une personnalité scientifique extérieure (pdf)

Date limite des candidatures : **13 mai 2024**

Les dossiers de candidature sont à envoyer à mathilde.favier@univ-amu.fr ; johannes.ziegler@univ-amu.fr; barbara.rouger@univ-amu.fr et nicolas.mascret@univ-amu.fr et devront être nommés de la sorte :

1. NOM_CV
2. NOM_Doctorat
3. NOM_Soutenance
4. NOM_Projet

5. NOM_LettreDir
6. NOM_Recommandation

Auditions des candidats présélectionnés : **19 juin 2024**

Durée du contrat : 1 an à compter du 1^{er} octobre 2024 renouvelable une fois

Rémunération : 2 051,61 € net la première année

Pour tout renseignement complémentaire :

sandrine.ESCHENAUER@univ-amu.fr

hadrien.CEYTE@univ-amu.fr

christophe.bourdin@univ-amu.fr

Annexe 1 : Ampiric – Résumé exécutif

AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d’Innovation, de Recherche, d’Enseignement pour l’Éducation) est un pôle pilote visant à améliorer durablement l’apprentissage des savoirs fondamentaux des élèves tout au long de leur parcours scolaire, notamment de ceux qui sont en difficulté. AMPIRIC se fonde sur le développement de travaux de recherche innovants, pour mieux informer l’évolution de la formation initiale et continue des enseignants, et développer, expérimenter, diffuser de nouvelles approches pédagogiques.

Le pôle s’appuie sur un périmètre scientifique interdisciplinaire composé 22 laboratoires, et développe des recherches collaboratives, en co-construction avec les équipes pédagogiques pour répondre aux préoccupations de terrain ; des recherches partenariales avec des entreprises privées, pour favoriser l’émergence d’outils pédagogiques innovants, qu’ils soient ou non issus de technologies numériques ; des recherches fondamentales, pour le développement de nouvelles connaissances scientifiques et pour accompagner la transformation des pratiques enseignantes. L’écosystème Ampiric se fonde ainsi sur une meilleure articulation entre la recherche, la formation et le terrain, afin de faire émerger des cercles vertueux de production et de transfert de connaissances, et de favoriser le déploiement d’une dynamique de communautés de pratiques, ayant à cœur l’amélioration des apprentissages pour tous.

5 objectifs stratégiques :

- Transformer la formation et l’accompagnement des enseignants pour faire évoluer leurs pratiques face aux défis liés aux apprentissages fondamentaux ;
- Favoriser les coopérations recherche-terrain en soutenant les recherches-actions et en faisant vivre des communautés de pratiques ;
- Améliorer la compréhension des processus d’enseignement-apprentissage des savoirs fondamentaux en soutenant des recherches fondamentales, finalisées par les besoins de l’éducation et de la formation ;
- Coproduire des outils et des applications au service des apprentissages fondamentaux au sein d’un CréativLab ;
- Diffuser et valoriser les ressources pédagogiques sur les apprentissages fondamentaux.

Un dispositif d’évaluation et de mesure d’impact repose sur un double suivi longitudinal : d’une part, un suivi des performances d’apprentissage des élèves et d’autre part, un suivi de la professionnalité enseignante de l’entrée en 1^{ère} année de licence jusqu’à la formation continue des professionnels en exercice.

Dans un premier temps, le projet est expérimenté dans des réseaux académiques identifiés comme prioritaires de l’académie d’Aix-Marseille. Dans un second temps, il s’élargira aux autres réseaux académiques, à la région académique PACA et à l’Inspé de l’académie de Nice.

Coordonné par Aix-Marseille Université, AMPIRIC est mené en partenariat avec l’Académie d’Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l’Université Côte d’Azur (UNS), le CNRS, l’Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le Réseau Canopé, et la Région Sud.

Le projet est lauréat de l’appel à projet « Pôle Pilote de formation et de recherche en éducation » du volet Territoires d’Innovation Pédagogique du PIA3. Il est financé par la Caisse des dépôts et des Consignations pour une durée de 10 ans (2020-2030).

Annexe 2 : Unités de recherche partenaires d'Ampiric :

[UMR 7064](#) – **Centre Méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire** – MESOPOLHIS/AMU-CNRS-Science-Po – Directeur : Marc Bernardot

[UMR 7310](#) – **Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman** (IREMAM/AMU-CNRS) – Directeur : Richard Jacquemond, Directeur-adjoint : Cédric Parizot

[UMR 7303](#) – **Temps, espaces, langages. Europe méridionale, Méditerranée** (TELEMME/AMU-CNRS) – Directeur : Xavier Daumalin

[UMR 7317](#) – **Laboratoire d'économie et de sociologie du travail** (LEST/AMU-CNRS) – Directeur : Thierry Berthet

[UR 4671](#) – **Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation** (ADEF/AMU) – Directrice : Christine Popliment

[UR 3274](#) – **Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA/AMU)** – Directeur : Jean-Michel Durafour

[UMR 7309](#) – **Laboratoire Parole et Langage (LPL/AMU-CNRS)** – Directeur : Laurent Prévot, Directeur-adjoint : Serge Pinto

[UMR 7020](#) – **Laboratoire d'Informatique et Systèmes** (LIS/AMU-CNRS) – Directeur : Frédéric Bechet, Directeur-adjoint : Eric Busvelle

[UR 3273](#) – **Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion** (PSYCLE/AMU) – Directrice : Nathalie Bonnardel

[UMR 7345](#) – **Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM/AMU-CNRS)** – Directrice : Annette Calisti, Directeur-adjoint : Jean-Marc Layet

[UMR 7287](#) – **Institut des Sciences du Mouvement** (ISM/AMU-CNRS) – Directrice : Martine Pithioux, Directeur-adjoint : Gilles Montagne, Stéphane Viollet

[UMR 7077](#) – **Centre de Recherche en Psychologie et Neurosciences** (CRPN/AMU-CNRS) – Directeur : Boris Burle

[UMR 7031](#) – **Laboratoire de Mécanique Acoustique** (LMA/AMU-CNRS) – Directeur : Dominique Eyheramendy, Directeur-adjoint : Pierre-Olivier Mattei

[UR 854](#) – **Centre Aixois d'Études Romanes (CAER/AMU)** – Directeur : Claudio Milanesi

[UMR 7304](#) – **Centre Gilles Gaston Granger (CGGG/AMU-CNRS)** – **Directeur : Monsieur Pascal Taranto, Directeur adjoint : Giuseppe Di Liberti**

[EA 849](#) – **Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS/AMU)** – Directrice : Valérie Fointiat

[UMR 7373](#) – **Institut de Mathématique de Marseille (I2M/AMU-CNRS)** – Directeur : Peter Haissinsky

[EA 4128](#) – **Laboratoire d'informatique d'Avignon** (LIA/Université d'Avignon) – Directeur : Yannick Estève

[UMR 8245](#) – **Unité de Recherche Migrations et Société** (URMIS/ Université Paris Diderot – Université de Nice Côte d'Azur – IRD - CNRS) – Directrice : Swanie Potot

[UMR 7320](#) – **Bases, Corpus, Langages** (BCL/Université Nice Sophia Antipolis-CNRS) – Directrice : Fanny Meunier, Directeur-adjoint : Richard Faure

[LINE](#) – **Laboratoire d'innovation et numérique pour l'éducation** (LINE/URE Université Nice Côte d'Azur) – Directrice : Ana Chiaruttini

[IREM](#) – **Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques** (Service commun AMU) – Directeur : Olivier Gues

[LAPCOS](#) – **Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cliniques, Cognitives et Sociales** (LAPCOS, Université Côte d'Azur, UPR 7278) – Direction Edith Galy et Thierry Long

[UPR 3159](#) – **Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés** (LIRCES, Université Côte d'Azur) – Directrice Marie-Joseph Bertini

Annexe 3 : Critères d'éligibilité et de sélection des candidats

Les objectifs généraux des financements post-doctoraux AMPIRIC sont (i) soutenir des recherches en lien avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner, respecter autrui) ou des recherches plus transversales et systémiques sur des conditions d'apprentissage et des facteurs ayant un impact sur leur amélioration (ii) promouvoir les collaborations entre les équipes du pôle et (iii) soutenir des recherches de haut niveau international.

1. Critères d'éligibilité des directeurs/superviseurs

1. Être rattaché à un laboratoire du périmètre d'AMPIRIC (voir Annexe 2 de l'appel à candidature)
2. Un membre d'AMPIRIC peut être le directeur/superviseur d'une seule candidature.
3. Un membre d'AMPIRIC qui est le superviseur au concours postdoc ne peut pas être le directeur d'un projet doc **la même année** (et vice versa).

2. Critères d'éligibilité des candidats

1. Le projet doit porter sur une thématique en lien avec les objectifs scientifiques de l'équipe pilote CORPS
2. Le dossier doit être complet (voir texte de l'appel à candidatures)
3. Le candidat doit avoir soutenu sa thèse avant la date de l'audition. Il n'est pas possible de postuler pour un contrat post-doc avec son propre directeur ou directrice de thèse immédiatement à la fin de la thèse.

3. Sélection des candidats pour l'audition

- Après la vérification de l'éligibilité des candidats, le bureau sélectionne pour chaque dossier 2 experts prioritairement au sein du CSI
- L'évaluation des dossiers par ces experts est basée sur les critères de sélection (voir point 4 ci-dessous).
- Les expertises sont transmises au CSI qui décide de la liste de candidat(e)s à auditionner.
- AMPIRIC est attentif à la parité des dossiers sélectionnés.

4. Critères de sélection

- Qualité du candidat (10 points)
 - Cours universitaire/ dossier de publications 50 %
 - Adéquation profil-projet 25 %
 - Intérêt du CV 25 %
- Qualité, originalité et faisabilité du projet en cohérence avec les attendus spécifiques de l'équipe pilote (10 points) et avec la politique scientifique d'AMPIRIC (10 points)

5. Critères conflit d'intérêt pour les membres du jury

- 5.1 Être superviseur d'un candidat (% de participation égal ou supérieur à 50%).
- 5.2 Si un membre du jury appartient au même laboratoire ou à la même équipe que le superviseur, il lui est possible de siéger au jury mais sans participer aux votes éventuels sur ce dossier.

6. Audition

L'audition se déroule sous forme d'un entretien individuel (10 minutes de présentation et 15 minutes de questions). Les membres du jury délibèrent ensuite pendant 5 minutes. Une délibération générale a lieu après l'audition de l'ensemble des candidat.e.s pour arriver à la sélection finale.